

Interpellation présentée par le député:

M. Christian Brunier

Date de dépôt : 22 mars 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite sur les filatures douteuses de la police genevoise

Dans la presse de ce jour, nous apprenons que des inspecteurs de la police judiciaire auraient filé des supérieurs – dont la cheffe de la police genevoise Monica Bonfanti – dans l'espoir de les compromettre et de les faire « tomber ».

Si les faits se confirmaient, cette situation serait consternante et appellerait des sanctions exemplaires envers les responsables de ces dérives apparentées aux pires régimes autocratiques.

Au lendemain du G8, une amie m'avait alerté que son ami, un policier, avait reçu l'ordre de suivre quelques députés et m'avait cité les noms de Rémy Pagani, Pierre Vanek et moi-même. Cette source, qui avait exigé de moi une totale confidentialité, affirmait que plusieurs policiers étaient fort gênés d'espionner des membres du pouvoir politique alors que la police a un devoir de loyauté envers les Autorités élues démocratiquement.

Je m'étais inquiété de cette situation auprès de membres du Conseil d'Etat qui avaient minimisé les faits et avaient visiblement de la peine à croire mon récit.

Pendant plusieurs jours, lors de déplacements en automobile, j'ai été suivi par des véhicules de la police. Pour démontrer que je ne vivais pas dans la paranoïa, j'ai fait constater cette situation par une amie députée, qui après avoir douté de la situation, est arrivée au même constat que moi.

Finalement, j'ai contacté une connaissance de l'état-major de la police. Cette personne a confirmé que ceci pouvait être possible, mais que je ne devais pas faire trop de battage, étant donné que cette action avait été certainement déclenchée spontanément et maladroitement par des policiers peu expérimentés et livrés à eux-mêmes. L'officier d'état-major s'était engagé, de plus, à veiller qu'un tel dérapage n'arrive plus.

J'avais donc gardé le silence, ne voulant pas nuire à la très grande majorité des policiers qui sont remarquables ni à l'institution de la police qui doit être respectée. J'avais estimé, en outre, que ce dérapage était exceptionnel et absolument pas commandité par la hiérarchie policière.

Aujourd'hui, cette histoire anodine pour elle-même reprend de l'importance à la vue de l'actualité.

En conséquence, je demande au gouvernement quelles mesures vont être prises pour faire la lumière sur ces filatures abusives, pour sanctionner vigoureusement les responsables de ces graves dérives et pour empêcher que de tels procédés antidémocratiques puissent se renouveler ?